



## **Charte constitutive du réseau Ile en Méditerranée**

Les Organisations Non Gouvernementales engagées localement dans des initiatives pour l'environnement et le développement durable ci-dessous signataires décident de créer un réseau méditerranéen dénommé ILE en Méditerranée (Initiatives Locales en Environnement en Méditerranée).

Cette volonté est fondée sur un triple constat :

- La Méditerranée constitue un espace culturel et naturel spécifique pour lequel les signataires revendiquent la reconnaissance d'une entité de coopération pour des acteurs locaux souvent isolés et peu pris en compte par les grandes ONG internationales,
- La cause environnementale dans le bassin méditerranéen aggravée par les changements climatiques, la fracture économique entre le Nord et le Sud de la Méditerranée et les bouleversements politiques nécessitent une approche interculturelle vecteur de paix et de compréhension mutuelle, dépassant la coopération entre Etats et les politiques globales en impliquant plus fortement les acteurs locaux des deux rives dans la fraternité d'action de tous ceux qui agissent sur le terrain,
- Les réponses aux défis du développement durable méditerranéen passent non seulement par l'émergence d'une véritable éco-citoyenneté commune mais également par une pleine contribution des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire dans leurs capacités à apporter des solutions nouvelles issues de l'intelligence et du potentiel d'innovation des territoires, alternatives aux modèles économiques dominants.

Le réseau est l'aboutissement d'un projet de coopération euro-méditerranéenne pour le développement durable et la démocratie locale financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme IEVP (Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat) bassin méditerranéen. Initié en 2013, ce projet a réuni pendant 2 années 10 associations partenaires en Tunisie – Liban – Grèce – Italie – France – Algérie (partenaire associé) – Maroc (partenaire associé) qui ont impulsé et coordonné dans leur pays des initiatives locales environnementales et mobilisés plusieurs dizaines d'associations locales autour de ces initiatives et des activités d'échanges et de formation.

La présente charte constitutive du réseau ILE en Méditerranée, pour la paix, la solidarité, le développement durable et la démocratie locale a été approuvée par les membres du réseau ILE, le 20 décembre 2015 à Hammamet lors de l'Université Euro-méditerranéenne de l'Ecocitoyenneté clôturant le programme européen.



## Objectifs du réseau

### ➤ Objectifs généraux :

Les organisations et personnes signataires confirment par la présente charte leur volonté de continuer à coopérer à l'échelle du Bassin Méditerranéen conformément aux objectifs initiaux du réseau ILE :

- Diffuser et renforcer la mobilisation et les capacités de la société civile méditerranéenne dans le domaine du développement durable et de la démocratie locale.
- Améliorer la reconnaissance du rôle de la société civile dans toutes ses composantes dans les politiques de développement durable conduites sur les territoires méditerranéens.
- Consolider le dialogue et le partenariat entre acteurs publics, privés et la société civile pour une gouvernance locale des questions de développement durable

### ➤ Objectifs spécifiques :

ILE en Méditerranée se mobilisera sur des objectifs spécifiques centrés sur les besoins des territoires :

- Ouvrir un espace de dialogue avec les organisations représentatives des collectivités locales méditerranéennes, des associations actives au niveau national et international, des institutions de coopération, des acteurs économiques euro-méditerranéens afin de faire reconnaître les points de vue et positionnement spécifique du réseau ILE
- Placer les jeunes méditerranéens au cœur de la gouvernance et de l'action des associations pour le développement durable des territoires
- Développer des savoir-faire communs notamment dans les domaines de la sensibilisation des parties prenantes
- Accueillir l'ensemble des pays du bassin méditerranéen en offrant aux associations locales engagées dans des actions d'écocitoyenneté un cadre de rencontre, d'entraide, d'échange consolidant leurs actions.
- Mutualiser les compétences, confronter les méthodes, transférer les savoir faire
- Favoriser et multiplier les occasions de rencontre et de mobilité dans notre espace méditerranéen



## Organisation

➤ ILE en Méditerranée est un réseau non-institutionnalisé dont l'organisation générale est régie dans le cadre d'une convention de partenariat.

Des conventions spécifiques ad hoc règlent les questions relatives aux actions qui seront entreprises par tout ou partie des membres et à leur financement.

➤ ILE en Méditerranée est composé de 3 catégories de membres souscrivant aux valeurs du réseau et constituées en collège :

- Le collège des membres fondateurs partenaires initiaux du projet ILE.
- Le collège des membres actifs de la société civile en Méditerranée.
- Le collège des membres associés ; notamment toute organisation publique ou non gouvernementale, université, fondation, entreprise quelles que soit ses origines géographiques, souhaitant participer à la réalisation des actions.

## Fonctionnement

Les membres du réseau dans leur action propre et pour le réseau appliquent les principes de transparence et communication entre les parties prenantes portés par la présente charte.

- Le collège des membres fondateurs élargi à des membres actifs cooptés constitue **le comité exécutif** qui gère les actions du réseau conformément aux objectifs. Tout membre pourra proposer des actions au nom du réseau en saisissant au préalable le comité exécutif.
- Les décisions sans implication financière sont prises à la majorité.
- Les décisions sur les programmes d'action avec leurs éventuelles conséquences financières sont prises sur la base de l'engagement volontaire de chaque membre. Elles sont communiquées à l'ensemble des membres, au comité exécutif et au secrétariat technique.
- Un secrétariat technique est assuré par l'un des membres du comité exécutif désigné pour 2 ans et pouvant être renouvelé.
- Les charges et les moyens relatifs au fonctionnement du secrétariat technique sont définis par les membres du comité exécutif sur la base d'un budget prévisionnel. Celui-ci est abondé par la contribution volontaire, financière ou en nature, de tous membres et par tout apport public ou privé d'organisations souscrivant aux valeurs du réseau.



## **Moyens et actions**

Le Réseau ILE en Méditerranée pourra notamment mettre en œuvre les actions suivantes pour atteindre ses objectifs :

- Un programme de formation de formateurs sur l'éco-citoyenneté et les thématiques des actions de terrain,
- Un programme d'appui aux initiatives des jeunes éco volontaires les impliquant sur le terrain : service civique, échanges, volontariat euro-méditerranéen de la jeunesse, chantiers internationaux, campus d'études de terrain, accompagnement des projets des jeunes notamment dans le domaine du développement économique et social,
- La co-construction de projets de coopération en environnement et développement durable en direction notamment de l'Union européenne, des fondations et des différents financeurs,
- Une rencontre biennale des membres du réseau prolongeant et instituant l'Université Euro méditerranée de l'écocitoyenneté. Ancrée successivement sur l'un des territoires du réseau ILE, elle sera ouverte à la population locale dans l'esprit des universités populaires. Elle est le lieu de capitalisation et d'évaluation conjointe et participative des activités du réseau,
- Un réseau transnational d'experts mobilisables en fonction des demandes des membres du réseau pour soutenir les actions de terrain,
- Des outils intégrant les apports des Technologies de l'Information et de la Communication, et notamment une plate forme pour le dialogue, la capitalisation et l'échange, avec un répertoire des actions innovantes régulièrement mis à jour,
- Tout autre moyen ou action au service de la réalisation des objectifs spécifiques identifiés dans la présente charte,

Chaque année, le programme d'actions du réseau est publié et valorisé par ses membres.

**La présente charte du réseau ILE en Méditerranée a été approuvée à Hammamet par les membres ci-dessous signataires.**